

Consultation Nationale sur la productivité

Compte rendu de la Réunion du 07/07/2009

La vingtième réunion de la commission nationale sur la productivité tenue le 7 Juillet 2009, à la maison de l'exportateur¹ a fait d'un séminaire ayant pour «*La productivité & la compétitivité des produits tunisiens à l'exportation*», cette réunion a été organisée, conjointement, par le club des exportateurs de Tunisie et le centre de promotion des exportations.

Après les deux speeches de bienvenue des deux organisateurs, le débat a été ouvert aux participants ; les principaux points suivants ont été évoqués :

- ✓ L'instauration d'un institut national de la productivité comme c'était le cas dans les années soixante, vue l'importance du sujet et son suivi permanent,
- ✓ Tenir compte des réalisations des autres pays concurrents en matière de productivité.
- ✓ Au niveau de l'huile d'olive, 70% de nos exportations sont de la qualité extra-vierge, ceci est dû à la modernisation des usines de transformation et à la libéralisation du secteur depuis 10 ans. Toutefois, et pour préserver ces acquis, il faudrait améliorer davantage l'emballage de ce produit et sa conservation de longue durée par l'instauration de nouvelles usines spécialisées ; et sur un autre plan, s'ouvrir davantage sur les nouveaux marchés.
- ✓ En matière de stratégie d'orientation vers une amélioration de la productivité qui permettrait de s'ancrer aux nouveaux marchés après y avoir accédé, il y a lieu de s'intéresser davantage :

¹ Siège du centre de promotion des exportations (CEPEX)

- Aux faiblesses de la productivité en matière de structures des entreprises, des situations financières, des systèmes d'informations, ...
 - D'adopter une politique de regroupement qui permettrait de minimiser les efforts et les coûts (achats, prospection de marchés, services, ...)
 - Éviter aux PME-PMI la compétitivité-prix basée sur la minimisation et la compression des coûts, car elles ne peuvent pas y résister et s'orienter davantage vers la compétitivité-hors-prix qui offrirait d'autres domaines de développement.
- ✓ La consolidation par l'État du secteur industriel en adoptant une politique rénovatrice de long terme pour assurer sa pérennité.
 - ✓ Pour améliorer davantage la productivité, il est primordial de :
 - bien définir et harmoniser les concepts,
 - délimiter les champs d'action des différents agents économiques,
 - Approfondir la relation et collaboration entre les entreprises exportatrices et les institutions et laboratoires de recherche.
 - ✓ Le producteur tunisien est sollicité accorder plus d'importance au côté marketing, tel que l'emballage, l'introduction de plusieurs langues pour les ingrédients, ...
 - ✓ Le secteur du poisson bleu a bénéficié d'une stratégie de mise à niveau qui a porté ses fruits en accédant à de nouveaux marchés surtout africains, il a aussi bénéficié d'une importante baisse des droits de douanes au niveau de la fermeture des boîtes de conserve (de 80% à 10%).
 - ✓ La branche des conserves agro-alimentaires a réalisé aussi des performances en matière d'exportation et il y a lieu de la soutenir et la consolider. A titre d'exemple, le taux d'encadrement aux usines de conserve de tomate est de l'ordre de 12%, ce qui offrirait des marges d'expansion et d'assimilation.

Suite à ce débat, et en clôturant ce séminaire, Mr Ridha Ben Mosbah, ministre du Commerce et de l'Artisanat a relevé, à cette occasion, que la décision du chef de l'État d'organiser une consultation élargie sur la productivité témoigne de la ferme volonté de développer l'entreprise malgré une conjoncture économique internationale difficile.

Le ministre a qualifié l'exportation de «locomotive» qui incite l'entreprise à promouvoir sa compétitivité, à améliorer sa qualité et à optimiser la gestion des ressources humaines et matérielles.

L'amélioration de la productivité au sein de l'entreprise exige un surcroît d'efforts pour créer une culture de production et motiver les employés et ouvriers à travailler plus pour développer leur rendement, estime le ministre du Commerce.

M. Ben Mosbah a fait remarquer que pour promouvoir la productivité, il faut intervenir à un double plan. Le premier concerne la création, l'innovation et l'augmentation du taux d'encadrement et la seconde porte sur la promotion et le marketing.

Le ministre du Commerce a rappelé que l'État a mis en place un ensemble de mécanismes et de programmes pour l'amélioration de la productivité et l'accès à de nouveaux marchés.

L'entreprise est appelée donc à tirer profit de ces mécanismes en vue d'encadrer ses ressources humaines, promouvoir la qualité et améliorer la compétitivité et la productivité, a-t-il conclu.

Élaboré par :

Monji Ben Chaâben